Comparatifs produits

Comparatif produits : le chauffage d'appoint

Un chauffage d’appoint permet de ne pas mettre en branle tout le chauffage central d’un logement pour quelques minutes de chaleur mais il peut devenir un gouffre financier s’il n’est pas utilisé avec parcimonie.

En effet, s’il ne coûte pas cher à l’achat (à partir de 15€) et qu’il ne représente que 3% de la consommation d’énergie d’un logement moyen (50€/an sur la facture), son coût d’utilisation peut devenir énorme si l’on n’y prend garde ! Par définition, le chauffage d’appoint sert donc de complément au chauffage central, de manière très ponctuelle.

À éviter : un chauffage au gaz ou au pétrole

Le coût d’utilisation et la chaleur agréable de ces deux types d’appareils sont souvent mis en avant. Leur usage est pourtant à déconseiller : comme ils ne sont pas raccordés à la cheminée, les produits de la combustion sont rejetés directement dans la pièce où ils sont installés. Cela exige une bonne ventilation, notamment pour prévenir la formation de monoxyde de carbone (CO) et permettre l’évacuation des autres polluants comme les oxydes d’azote.

Second choix : un chauffage électrique à bain d’huile

C’est un radiateur à inertie : une fois éteint il continue à diffuser de la chaleur. Il convient pour des pièces que l’on va chauffer plus longtemps.

À privilégier : un chauffage électrique de type « soufflant » ou « céramique »

Ces appareils chauffent rapidement. Quelques minutes suffisent à atteindre une bonne température dans une petite salle de bains. Le chauffage à céramique fonctionne par rayonnement et est plus agréable que le chauffage soufflant, qui travaille par convection. Utilisés avec modération, leur consommation reste raisonnable. Par exemple, un radiateur de 2000W utilisé dix minutes par jour pendant quatre mois consomme 40 kWh (environ 10 €).